Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Délégation Territoriale de la Seine-Saint-Denis

Affaire suivie par : Elisabeth JAULIN
Courriel : elisabeth.jaulin@ars.sante.fr

Téléphone : 01 41 60 70 84
Télécopie : 01 41 60 70 54

Réf :
PJ :

Date : 19 juin 2013
Objet : préparation de la CT du 26.06.2013

Relevé de décisions du Bureau de la conférence de territoire du 19 juin 2013
Lieu : DT 93 ARS

Présents : Membres du bureau :
Mr LAPORTE, président
Mr BOUIS, représentant usagers
Dr GOMBEAUD, URPS
Mme SOULIÉ, représentante des usagers
Dr ZARKA, représentant établissements de santé
Mme DERMER, représentant établissements de santé
Mr CORROY, représentant des associations (PH)

Membres de la CT :
Pr PISSARRO

DT ARS :
Mr KIRSCHEN
Mme JACQUEMOIRE
Mr BOUHAFS
Dr MALET-LONGCOTE

Excusés : Mme OLLIVET, Mr COTENTIN, Mr CORROY

Mr LAPORTE énonce l'ordre du jour qui sera présenté à la plénière du 26 juin :

- Election d'un membre à la vice-présidence de la CT93
- Poursuite des travaux des anesthésistes réanimateurs dans le département et du groupe prévention
- Projet du schéma départemental en faveur des PA

Il fait un bref compte-rendu des débats de la CRSA du 21 mai et de la réunion des présidents de conférence de territoire du 16 juin dernier.
Les contraintes de la Seine-Saint-Denis y ont été évoquées, notamment :

- la quantité de thèmes imposés,
- le manque de participation aux plénières, et de fait le manque de quorum.

La modification du règlement intérieur adoptée par la CT93, devrait être également approuvée dans d'autres CT.

Malgré cette modification, l'absentéisme est toujours d'actualité. Certains membres n'ont jamais fréquenté les plénières, alors que d'autres les côtoient assidument. Il faut cibler les collèges les moins constants.
Pour pallier au problème, il propose que soient liées la proximité avec des questions ouvertes à tout le monde, sur des sujets pertinents, notamment la problématique des maternités en danger. Il serait intéressant de convier des personnes, non membres de la CT, des associations etc…, pour dialoguer et soumettre leur avis, ce qui permettrait de rendre la conférence plus attractive.

1/ - Election d'un membre à la vice-présidence de la CT93

Mr LAPORTE rappelle la vacance du poste à la vice-présidence et au bureau de la CT93, suite à la démission du Docteur FELLOUS. Il souligne qu'il l'a remercié par courrier au nom de tous les membres, pour sa présence et sa participation aux CT dans un contexte difficile, ainsi que pour avoir proposé, le Docteur SALA pour lui succéder au collège 9 des représentants de l'ordre des médecins.
Les docteurs GOMBEAUD et ZARKA proposent leur candidature pour la vice-présidence.

2/ - Poursuite des travaux des anesthésistes réanimateurs dans le département

Mr BOUIS demande ce que vient faire « le développement des permanences de soins des chirurgiens anesthésistes » dans le texte ?

Mr LAPORTE propose d'enlever au paragraphe 4 de la motion, le terme rémunération, dans « **la revalorisation des conditions de recrutement, d'exercice et de rémunération de la profession** »,
Il demande aux anesthésistes concernés de faire une note de synthèse sur les pistes de travail et qu'elle soit jointe au document du groupe pour la plénière du 26 juin 2013.

3/ - Poursuite des travaux du groupe prévention

Pr PISSARRO rappelle les différents points du compte-rendu suite à la réunion de groupe du 27 mai 2013.
La problématique principale est la périnatalité dans le département. Aucune personne ayant participé au groupe n'a pu débattre sur le sujet.
C'est un des domaines dans lequel il faut être extrêmement vigilent. Les mesures prises doivent l'être au profit des personnes qui le nécessitent.

Pr PISSARRO les demandes locales existent, elles sont plus ou moins valorisées dans les ateliers santé/ville, dans les CLS… Il faut repérer les plus intéressantes et demander à la CT qu'elle apporte son appui pour avancer.
Il souhaite également une présence permanente de la DT à chaque bureau.

Mme JACQUEMOIRE souligne qu'il y a un nouveau préfet délégué à l'égalité des chances, qui réunit tous les mois une intendance départementale, qui permet de suivre l'évolution des CLS et leur inscription dans les dispositifs existants.

Mr BOUIS quid dans le dernier paragraphe « **Il est important que ce groupe de travail applique à lui-même la démarche participative en y incluant des habitants le plus tôt possible. Cela peut se faire avec des représentants des usagers mais pas uniquement.** » ?

Pr PISSARRO ce sont des usagers du système de soins. L'idée est que ce ne soit pas que des représentants des associations qui s'y inscrivent, d'autres personnes peuvent y adhérer.

Mr BOUIS il ne faut pas mélanger les usagers du système de santé et du système de soins.

Mme DERMER peut-ont inscrire dans ces représentants d'usagers, des personnes d'une tranche d'âge 30/35 ans ?

Mr LAPORTE propose 2 espaces dans lesquels les jeunes peuvent s'inscrire :
- dans les villes au niveau des clubs sportifs,
- dans les missions de quartier ou des centres sociaux.

Pr PISSARRO même chose dans les établissements scolaires.
Propose que soient invités un ou deux coordonnateurs d'atelier santé/ville.

Mr LAPORTE précise qu'il sera prochainement transmis une note sur les sorties d'hôpitaux.
Il propose au bureau de faire parvenir leurs remarques sur le schéma des personnes âgées.

Dr ZARKA revient sur le dossier des anesthésistes réanimateurs et souligne que les présidents de CME et les directeurs d'hôpitaux ont demandé à y travailler.
Souhaite que soit rajoutée dans la motion, « création d'un réseau universitaire coordonné par le CHU ».

Mr LAPORTE demande s'il y a d'autres informations relatives à la maternité des Lilas et la clinique Vauban ?

Mme DERMER la maternité des Lilas est passée en ESPIC (Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif), quant à la clinique Vauban, pas d'info supplémentaire.

Mr KIRSCHEN une nouvelle audience doit se dérouler la semaine prochaine, pour examiner 3 dossiers de reprise concernant la clinique Vauban.

Mr LAPORTE souhaite que soit présentée, la situation catastrophique de ces établissements à la prochaine CT.

Pr PISSARRO précise que la prochaine réunion du groupe prévention se déroulera juste après la plénière du 26 juin dans la salle de la CPAM.

La séance est close.

Le secrétariat de la conférence